

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DATE DE CONVOCATION

14 juin 2016

L'an deux mil seize, le vingt trois juin à 18 heures 30,
le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en
séance publique, sous la présidence de Monsieur George GENTIL, Maire.

DATE D'AFFICHAGE

25 juin 2016

NOMBRE DE CONSEILLERS**EN EXERCICE** 13

Etaient présents : Tous les membres en exercice, formant la majorité et
pouvant délibérer valablement en exécution de l'article L.2121-17 du CGDT

PRESENTS 10

A l'exception de Mr C. Lheureux, excusé ayant donné pouvoir à Mme R.
Triquenot – Mr D. Sarazin, excusé ayant donné pouvoir à Mr F. Maillet -
Mme M. Delaunay, excusée ayant donné pouvoir à Mr Michel Jacob,

POUVOIRS 3**VOTANTS** 13

Mr Dany Poiret a été élu secrétaire.

(dont 3 pouvoirs)

Mr le Maire donne la présidence de l'assemblée à Mme Roberte Triquenot, 1^{ère} adjointe au maire pour exposé le dossier suivant.

Objet : Projet éolien sur Val des Marais par la Société NORDEX

Mme Roberte Triquenot, prend la présidence de l'assemblée, et l'informe de l'avancée d'un projet éolien à l'étude par la Société NORDEX sur la commune de Val des Marais.

Les personnes potentiellement, directement ou indirectement, intéressées par le projet, n'ayant pas participé au débat et ayant quitté la pièce au moment du vote, sont :

Mrs Johann Ploix-George Gentil-Maurice Jacob-Philippe Triquenot-le pouvoir de Mr Didier Sarazin ne sera pas retenu, car étant également indirectement intéressé

Les personnes ayant voté :

Mmes Roberte Triquenot-Maryse Guillaume-Mrs Michel Jacob-Rénauld Balourdet-Dany Poiret-Fabrice Maillet-avec les pouvoirs retenus de Mme Myriam Delaunay et Mr Christian Lheureux

En conséquence, le conseil municipal, après en avoir délibéré et passé au vote à bulletin secret :

- **Résultat du vote « pour la poursuite du projet éolien à l'étude sur le territoire de la commune de Val des Marais par la Sté Nordex » :** OUI = 7 voix pour NON = 1 voix contre
- **Se prononce favorablement à la poursuite du projet d'étude sur la commune de Val des Marais et encourage la société NORDEX France à poursuivre les démarches nécessaires à la réalisation de ce projet (observations de terrain, études des règles d'urbanisme, rédaction de l'étude d'impact sur l'environnement, consultation des services de l'Etat, analyse des possibilités de raccordement,...) en vue de l'élaboration de dossier de demande de permis de construire et de dossier de demande d'autorisation d'exploiter des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement (ICPE).**
- **Autorise Mme Triquenot Roberte, 1^{ère} adjointe au maire, à signer tous les documents nécessaires à la mise en place du projet sur la commune de Val des Marais.**

VAL des MARAIS, le 23 juin 2016

P/le Maire – la 1^{ère} adjointe au maire : Mme Roberte TRIQUENOT

